



BLASON :

Créé par Jean-Claude MOLINIER, héraldiste amateur et adopté le 03 décembre 1999.

« D'azur, à un pont d'une seule arche d'argent, maçonné de sable, sur lequel s'élève une croix latine du second ; le tout cantonné de trois joncs d'or, 2 et 1.»

TOPONYMIE :

Nom d'origine latine et signifie les petits terrains en friche.

DÉSERTINES

EXPLICATIONS :

L'azur et les joncs représentent les marécages de la commune. L'azur symbolise aussi les ruisseaux de l'Ourde et de la Colmont.

Cette couleur rappelle aussi celle du Maine où se trouve le village.

Le pont représente Pont-Pierre et la croix indique qu'il y avait une chapelle des religieux de Savigny dans ce hameau.

Les ornements sont deux gerbes de blé d'or mises en sautoir par la pointe et liées d'azur afin d'honorer l'activité agricole.

Le listel d'argent porte le nom de la commune en lettres majuscules de sable.

La couronne de tours dit que l'écu est celui d'une commune ; elle n'a rien à voir avec des fortifications.

PRÉCISIONS HÉRALDIQUES :

Les effets d'ombre sont obligatoires pour visualiser les reliefs des différents composants constituant le blason. Ils sont toujours dirigés de l'angle du chef dextre à la pointe senestre.

L'écu est le premier affecté par cet effet d'ombre puisqu'il correspond au bouclier que porte le récipiendaire, représenté notamment par la couronne et les ornements qui sont le premier plan.

L'azur est le premier niveau de l'écu, appelé champ, un peu comme un plateau sur lequel vont se disposer les éléments qui doivent apparaître en relief ; c'est la raison de l'ombre sur le pont, la croix et les joncs.

La croix latine c'est celle qui correspond aux croix des chemins.

Le terme maçonné s'applique pour les joints qui relient les pierres des objets bâtis.

ARMES UTILISÉES :

Le blason de Désertines a été réalisé sans reprendre d'armoiries de famille.

HISTORIQUE HÉRALDIQUE :

La commune de Désertines n'a jamais fait réaliser d'autres armoiries, respectant ainsi les règles héraldiques.